



Compte rendu du CHSCT du 09/10/2017

Adaptation des Structures du Réseau (ASR) 2018.

Lors de ce CHSCT, la CGT n'a pas voulu débattre de l'ASR 2018.

Les projets de la direction ayant déjà été transmis à la centrale, nos interlocuteurs sont désormais les ministres qui trancheront, et non notre direction locale.

C'est donc aux ministres que nous nous adressons maintenant, soit directement, soit par l'intermédiaire des élus locaux.

Comme nous l'avons précisé dans notre déclaration liminaire, la CGT est bien consciente des difficultés rencontrées dans certains services en raison principalement des suppressions d'emplois. Le réseau doit certes évoluer, mais tous les services ne peuvent pas être concentrés à Tarbes. Les particuliers, les professionnels ont besoin d'un véritable service fiscal de proximité.

Concernant l'éventuelle prochaine modification du réseau, nous avons proposé au président du CHSCT de s'asseoir autour d'une table, direction, OS, élus, et, en y intégrant les contraintes actuelles, chercher les meilleures solutions pour que tout le monde y trouve son compte, agents comme usagers.

Bilan et perspective de l'accueil personnalisé.

Depuis le mois de mars, les agents du SIP de Tarbes reçoivent aussi sur rendez-vous deux ½ journées par semaine, le mardi matin et le jeudi après-midi.

Sur les 04 premiers mois, 98 rendez vous ont été pris par les contribuables, soit directement par le biais de leur espace personnel, soit par téléphone ou encore en se rendant au CFP de Tarbes.

La direction a décidé d'étendre ce dispositif aux autres services du CFP de Tarbes, aux autres SIP du département, d'ouvrir la possibilité aux trésoreries en relation avec le SIP de Tarbes de prendre rendez-vous pour le SIP, et de modifier les jours de réception du SIP de Tarbes, trois ½ journées ; lundi, mardi et jeudi après-midi au lieu des deux ½ journées actuelles.

La CGT reconnaît que cet accueil sur rendez-vous apporte un plus aux usagers sans, tout au moins pour l'instant, alourdir particulièrement le travail des agents chargés de la réception.

Toutefois, compte tenu des évolutions mentionnés ci-dessus, et du fait que cette nouvelle facilité pour les contribuables va monter en puissance, pour avons demandé de faire le point dans quelques mois. Si des dérapages sont constatés, ou si ce dispositif entraîne à termes un surcroît de travail important pour les agents, nous exigerons qu'il soit modifié voire suspendu.

Réorganisation de l'accueil au CFP de Tarbes.

Pour des raisons de sécurisation des lieux, l'accueil du CFP de Tarbes doit être réorganisé.

Pour préparer au mieux ce chantier, une ergonome du ministère s'est déplacée au mois de mars pour faire un état des lieux de la situation et proposer plusieurs pistes de travail.

Pour résumer son intervention, deux possibilités sont envisageables. Soit tous les services, en particulier le SDIF et le SIE reçoivent le public au RDC, et dans ce cas là il faut empêcher l'accès aux étages en cloisonnant la cage d'escalier, soit les services peuvent recevoir à leurs étages respectifs, et dans ce cas là il faut fermer chaque aile à tous les étages.

C'est cette dernière solution qui a la préférence des agents et des OS.

Cette organisation permet à l'agent qui reçoit d'avoir tous les documents à proximité du lieu de réception, et donc ne pas être obligé de monter et descendre les escaliers pour aller chercher un document. Cela permet aussi, en cas de besoin, de pouvoir se référer à un collègue plus expérimenté ou plus spécialisé sans de fastidieux aller et retour dans l'immeuble.

De plus, aux yeux des OS, compte tenu de l'exiguïté des lieux, cette solution permet de concentrer moins de monde au RDC et de répartir le public sur les différents étages, générant moins de tension chez les usagers et chez les agents.

Aujourd'hui, alors que ni le SIE, ni TAE, qui arrivera à la fin du premier semestre 2018 au CFP de Tarbes, ne sont présents au RDC, le hall est déjà bondé à chaque sortie de rôle, ou au printemps lors de la campagne de dépôt des déclarations. Les usagers sont debout, s'énervent, et ce sont les agents qui en supportent les conséquences.

Une telle réorganisation de l'espace mérite une large concertation avec les agents et leurs représentants en CHSCT et CT. Or, la direction a attendu le 20 juillet pour organiser son premier groupe de travail, plus de 4 mois après la venue de l'ergonome. Les représentants titulaires en CHSCT des trois organisations syndicales représentatives étaient en vacances, ainsi que deux secrétaires départementaux sur trois... Ça en dit long sur la volonté de concertation et de dialogue social sur le sujet. On aurait voulu écarter les OS pour cuisiner entre amis qu'on ne s'y serait pas pris autrement.

Le but de la direction semble clair, aller le plus vite possible pour mettre les agents et les OS devant le fait accompli.

La CGT considère que le groupe de travail du 20 juillet est nul et non avenu. Même si nous ne sommes pas contre la totalité des aménagements proposés, une concertation avec les agents et leurs représentants est plus que nécessaire, le plus rapidement possible, et surtout avant que les travaux ne commencent, y compris ceux devant fermer les escaliers et les ascenseurs.

Les agents doivent être entendus, ce sont eux qui reçoivent le public, ce ne sont pas les directeurs.

Il est urgent que la direction revoie sa façon de travailler sur ce dossier, aie une vision plus globale, et que les agents soient entendus.

Budget

En 2017, au niveau national, la dotation moyenne s'est élevée à 117,28 € par agent.

Compte tenu de cette dotation, le CHSCT local à bénéficié d'une somme de 45 661 €.

Il est à noter qu'au niveau fonction publique, la DGFIP est le seul ministère à disposer d'un budget propre, géré par le CHSCT.

N'hésitez pas à le solliciter en cas de besoin.

Cette année, un effort particulier a été fait pour l'achat de bras supports d'écran. Les premiers ont été installés au SIP de Tarbes. Ces bras permettent un réglage particulièrement précis des écrans tant au niveau de la hauteur, de la profondeur que de l'inclinaison. Cet effort sera poursuivi les prochaines années, l'objectif à termes est d'équiper tous les agents de la DDFIP

Questions diverses.

➤ Lourdes.

Des travaux vont être enfin engagés au CFP de Lourdes. Plus d'une trentaine de fenêtres vont être changées, et la chaudière va être réparée pour éviter la même mésaventure que l'année dernière.

Nous ne pouvons que nous féliciter de constater que la propriétaire ait enfin entamé les travaux demandés depuis de nombreuses années, même s'il reste beaucoup à faire. Nous regrettons toutefois que ce bailleur privé qui s'engraisse depuis plus de 50 ans grâce au loyer du bâtiment prenne la DGFIP pour une vache à lait, et les agents qui travaillent dans les locaux pour des imbéciles.

La direction a tenté, sans y parvenir de trouver un nouveau bâtiment permettant d'accueillir les services de la DGFIP, les locaux étant trop exigus, la piste a été abandonnée

Une solution moins coûteuse et plus pérenne doit être quand même envisagée, même si le contexte économique de la ville de Lourdes rend cette solution difficile.

➤ Salle de réunion.

Une salle de réunion va être installée au 3ème étage de la DDFIP, dans l'ancienne salle de séjour du plus grand des deux logements de fonction. Cette salle pourra accueillir 20 personnes et sera opérationnelle mi novembre.

➤ Tarbes Adour Echez.

En raison de l'arrivée prochaine de l'ARS à la cité administrative Reffye, en lieu et place de la Trésorerie de Tarbes Adour Achez, les agents de ce service rejoindront le CFP de Tarbes à la fin du 1^{er} semestre 2018. Ils seront installés au RDC, dans les anciens bureaux du secteur Pays de Bigorre.

➤ Parking.

La CGT a alerté la direction sur le manque de places de stationnement sur le parking du CFP de Tarbes. L'arrivée de nouveaux collègues en 2018 va rendre la situation encore plus difficile.

La création d'une dizaine de places supplémentaires est peut-être envisageable. La direction va y travailler et nous tenir au courant.

Guide pratique : santé au travail

Dès que l'on parle du travail, nombreux sont celles et ceux qui évoquent de la frustration : « *on ne nous permet pas de faire notre travail comme il faut* » et très souvent cela va jusqu'à de la souffrance.

La déferlante des suicides dans tous les secteurs professionnels, la montée implacable des troubles musculo-squelettiques, le contraste entre les atteintes à la santé à l'approche du départ à la retraite malgré l'allongement de la durée de vie, toutes ces inégalités ne cessent de croître.

Toute cette « *mal-vie* » liée au « *mal-travail* » envahit la scène sociale et remet en question les fondements de notre société.

Alors, exprimer le désir du « *bien travailler* » et de l'intérêt général participe à prendre le contrepied d'une vision de victimisation du travail, à imaginer et à lutter pour un droit au bonheur.

C'est parce que nous nous appelons très justement Confédération générale du travail que redonner du sens au travail constitue aujourd'hui notre ambition de transformation sociale.

Ce carnet a deux objectifs : vous permettre d'agir pour garantir vos droits et transformer collectivement les situations de travail. Il s'adresse aux syndiqués du champ de notre fédération, c'est-à-dire des ministères économiques et financiers de Bercy et des institutions financières du semi-public.

Rappelons ici encore que la Fonction publique est soumise à la quatrième partie du Code du Travail. La diversité des statuts des personnels et des employeurs tout comme la précarisation des contrats nous amènent à donner des éléments du statut de la Fonction publique d'État et du secteur privé.

Les inégalités de droits comparées dans notre champ fédéral nous rappellent que les acquis sont le fruit des luttes. La bataille pour une égalité des droits des travailleurs du plus haut niveau reste donc toujours d'actualité.

CONSULTEZ LE GUIDE 2017 Santé au Travail édité par la fédération des finances CGT en cliquant sur le lien :

https://www.cgtfinances.fr/IMG/pdf/sat2017_web.pdf

